



**RÉVÉLATION  
DES DIALOGUES PARISIENS :  
COMMENT BIEN VIVRE  
À PARIS DEMAIN ?**

**114 911 PARTICIPANTS,**

**18 PRIORITÉS,**

**6 CONVERSATIONS**

**DOSSIER DE PRESSE**

# SOMMAIRE

- P. 3 Édito de la Maire de Paris
- P. 5 La collaboration avec Make.org
- P. 7 Les grands chiffres des Dialogues Parisiens
- P. 8 Les 18 priorités qui rassemblent les Parisiennes et Parisiens
- P. 11 Les 6 conversations : mobilités, propreté et entretien de l'espace public, solidarité et santé, logement, sécurité, économie et commerces. Pour chacune d'entre elles :
  - Les propositions qui font consensus
  - Comment la Ville de Paris va s'en emparer
  - Les actions déjà engagées par la municipalité
- P. 40 Poursuivre le dialogue :
  - P. 40 ■ L'Agenda citoyen
  - P. 42 ■ La participation citoyenne à Paris
  - P. 43 ■ Les lieux pour s'engager

# ÉDITO



**Anne HIDALGO**  
Maire de Paris

Avec le fondateur et président de Make.org, Axel Dauchez, et l'ensemble de l'exécutif parisien, nous sommes heureux de présenter les résultats des « Dialogues parisiens ».

Cette démarche inédite donne la parole aux Parisiennes et aux Parisiens pour proposer des idées et des projets pour rendre la vie plus belle et plus agréable à Paris.

Trois premiers enseignements peuvent être tirés de cet exercice démocratique.

Le premier, c'est le dynamisme citoyen et la créativité des habitantes et des habitants qui n'ont jamais faibli. Je veux remercier les plus de 114 000 personnes qui ont répondu à l'appel en partageant leurs difficultés mais aussi leurs espoirs et leurs désirs pour demain. Plus de 10 000 propositions ont été formulées pour aiguiller nos politiques publiques. Cette forte mobilisation citoyenne n'est pas le fruit du hasard mais résulte d'une culture démocratique solidement ancrée à Paris. À l'image du budget participatif (à l'origine de plus de 3 100 projets citoyens dans notre ville) ou de l'Assemblée citoyenne de Paris (constituée de 100 habitantes et habitants tirés au sort et disposant de moyens pour se former et peser sur la décision), nous proposons régulièrement de nouveaux outils pour que les Parisiennes et les Parisiens puissent donner leur avis, participer et s'engager pour leur ville.

Le deuxième, c'est l'issue prometteuse de ces « Dialogues parisiens » autour d'un large consensus. Parmi les 2,5 millions de votes recensés pour l'ensemble des propositions, la plupart ont concerné les mêmes sujets, preuve de la force du dialogue et de la capacité des habitantes et des habitants à se réunir autour de ce qui les rassemble sans jamais effacer leurs divergences d'opinions.

## LA COLLABORATION AVEC MAKE.ORG

Le troisième, c'est que les propositions nées de ces « Dialogues parisiens » entrent en résonance avec l'action conduite par la Ville de Paris. Les 18 idées qui font consensus vont devenir des priorités politiques sur lesquelles nous allons redoubler d'efforts. Dès le mois prochain, nous allons ouvrir un nouveau cycle de travail pour adopter le Code de la rue, afin de répondre au sujet de l'apaisement de nos rues qui préoccupe beaucoup de Parisiennes et de Parisiens. Une préoccupation légitime qui nécessite une réponse claire et urgente. Nous devons à tout prix mieux protéger les piétons et améliorer la cohabitation entre les cyclistes, les bus, les taxis et les véhicules de livraison. C'est une question de sécurité. Plus largement, nous prendrons en compte toutes les idées qui ont rencontré le plus de succès pour améliorer le quotidien à Paris, lutter contre le dérèglement climatique et faire vivre la solidarité.

Dans ce document, vous trouverez toutes les modalités liées à l'application des propositions nées des « Dialogues parisiens ». Un document indispensable pour interpeller les décideurs publics afin de suivre l'avancement des projets plébiscités. C'est le secret d'une démocratie locale en bonne santé.

*“En tant que président d'une organisation européenne qui agit pour la démocratie, je suis très heureux et fier de cette consultation, qui a trouvé un écho massif parmi les Parisiens. Avec cette initiative inédite par son ampleur, la Ville de Paris confirme son rôle de pionnier de la participation citoyenne. Elle s'engage ainsi dans une démarche de conduite participative de son action, en résonance avec les priorités des Parisiens dans leur diversité, et pas seulement de ceux qu'on entend habituellement le plus. Ces résultats sont une double surprise pour moi : un engagement massif et beaucoup de consensus sur lesquels les Parisiens de tous bords se retrouvent. Ils ont été nombreux à dialoguer entre eux et ont ainsi pu se mettre d'accord sur des priorités clés pour leur ville.”*

*Axel DAUCHEZ, président et fondateur de Make.org*

**Du 11 octobre au 20 novembre 2022**, les Parisiennes et Parisiens étaient invités à répondre à la question **“Comment bien vivre à Paris demain ?”** sur la plateforme **Make.org**.

### ■ À propos de Make.org

Make.org est une organisation neutre et indépendante dont la mission est de faire participer les citoyens et de mobiliser l'ensemble de la société civile pour transformer positivement la société. Nous avons la conviction que ces changements ne peuvent se construire que sur des consensus populaires, c'est pourquoi nous avons développé une méthode unique de consultation massive. L'analyse des propositions et des votes des citoyens nous permet d'identifier les idées plébiscitées par le plus grand nombre, mais aussi les sujets plus débattus parmi les participants. Comme l'exprime notre Charte éthique, Make.org est une plateforme transparente et respectueuse des données personnelles.

### ■ La méthodologie des consultations Make.org

Chaque consultation sur Make.org pose une unique question ouverte, comme ici *“Comment bien vivre à Paris demain ?”*. Les citoyens peuvent déposer une ou plusieurs propositions. Ils peuvent également voter sur les propositions des autres participants. Toutes les propositions sont préalablement validées par les modérateurs (humains), au regard du respect de la loi et de notre [Charte de modération](#).

Les propositions sont soumises aux votes des citoyens par roulement, avec l'objectif de garantir à chaque proposition un nombre minimum de votes et une égale chance d'émerger. Ce roulement permet de neutraliser les tentatives de "trolling", car les participants ne peuvent pas choisir les propositions sur lesquelles ils votent. Le code de cet algorithme est en open-source, comme tout le code de la plateforme. [Il est donc public et auditable.](#)

**Notre méthode est différente de celles des enquêtes d'opinion classiques.**

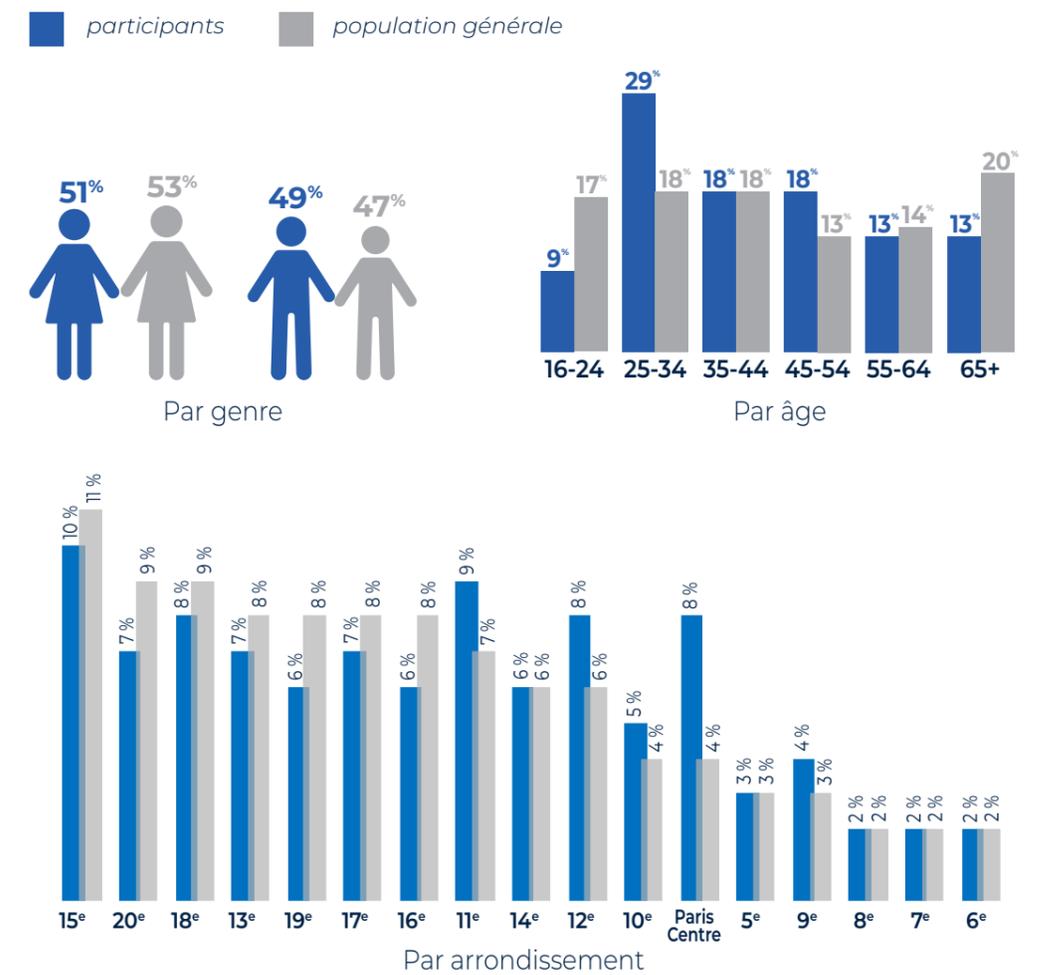
À la fin d'une consultation, les data scientists et les sociologues de Make.org analysent les propositions recueillies et les regroupent pour identifier les priorités qui rassemblent les citoyens, mais aussi les sujets qui font davantage débat. Chacune de ces grandes idées se compose donc de dizaines, voire centaines de propositions défendant le même propos, et ayant chacune agrégé plusieurs centaines de votes, nous permettant ainsi d'affirmer la légitimité et la fiabilité statistique de nos résultats. L'originalité de notre méthode vient de ce croisement de l'analyse sémantique qualitative et de l'analyse quantitative des votes. De plus, notre question ouverte permet d'éviter les biais des questions fermées assorties d'un choix limité de réponses.

**L'amélioration de l'action collective par le consensus**

Synthétiser la parole citoyenne de manière claire, fidèle et actionnable, en allant vers l'amélioration de l'action collective par le consensus, est un engagement de la démocratie participative, dont Make.org est un acteur-clé. Le consensus permet de créer de larges coalitions d'acteurs et d'action, avec les citoyens, sur lesquelles les institutions peuvent s'appuyer pour faire avancer des projets concrets.

## LES GRANDS CHIFFRES DES « DIALOGUES PARISIENS »

**Le profil des participantes et participants :**



**Les Dialogues Parisiens, c'est :**

- Une participation record avec 114 911 participants ;
- Un investissement fort des habitants pour proposer des solutions avec plus de 10 160 idées déposées ;
- Une conversation inédite entre habitants avec 2,5 millions de votes réalisés sur l'ensemble des propositions.

# LES 18 PRIORITÉS QUI RASSEMBLENT LES PARISIENS POUR BIEN VIVRE À PARIS DEMAIN

Make.org a identifié 18 priorités qui font consensus, 13 sujets de débat à travers 6 conversations principales (les mobilités, la propreté et l'entretien de l'espace public, la sécurité, l'accès au logement, la solidarité et les commerces locaux).

Ce document présente la manière dont la Ville va s'emparer de chacune de ces priorités, en rappelant le cas échéant les actions déjà en cours pour y répondre.

Les 18 priorités qui rassemblent les Parisiennes et les Parisiens :

- **Mieux sécuriser la circulation des vélos, trottinettes, scooters et motos**  
Veiller au respect des règles de circulation par la sanction et la sensibilisation, et améliorer l'aménagement des pistes cyclables ;
- **Améliorer la qualité des transports en commun**  
Augmenter le nombre et la fréquence des transports ainsi que leur amplitude horaire, améliorer la sécurité dans les transports et l'accessibilité, proposer un titre de transport unique lors des correspondances ;
- **Lutter contre la pollution sonore due aux véhicules**  
Réduire la nuisance sonore des deux-roues bruyants, des usages de klaxons, sirènes en mettant en place des actions pour les limiter via le contrôle et la sanction ;
- **Créer davantage de parkings relais** gratuits ou à moindre coût aux portes de Paris ;
- **Végétaliser davantage l'espace public**  
Créer des îlots de fraîcheur, planter massivement des arbres et sauvegarder les existants ;
- **Renforcer les services de nettoyage**  
Améliorer la propreté dans les rues et les transports, mener une politique de dératissage efficace ;
- **Lutter contre le jet de déchets sur la voie publique**  
Sanctionner les incivilités et augmenter le nombre d'agents municipaux en charge de ces questions ;

- **Optimiser davantage l'éclairage et les enseignes lumineuses**  
Éteindre les enseignes, les publicités lumineuses, les vitrines de magasins et les lumières de bureaux le soir ;
- **Mieux organiser les travaux et les chantiers**  
Mieux coordonner les travaux pour limiter leur durée et les nuisances sonores, et mieux informer des périodes de travaux lors des remises en état des trottoirs post-travaux ;
- **Préserver le mobilier urbain**  
Conserver le mobilier traditionnel, garantir la cohérence du paysage urbain avec le patrimoine architectural ;
- **Multiplier et améliorer les toilettes publiques**  
Rendre les sanisettes publiques plus accessibles, plus fonctionnelles et plus propres, notamment dans les zones très fréquentées ;
- **Installer des panneaux solaires** notamment sur les toits publics et privés et les lampadaires ;
- **Lutter contre l'insécurité dans l'espace public**  
Renforcer la présence policière pour lutter contre l'insécurité, notamment le harcèlement de rue des femmes et la consommation de drogues dans l'espace public ;
- **Accélérer la rénovation et l'isolation des bâtiments**  
Accompagner les propriétaires, faciliter les démarches, obliger les bailleurs sociaux à rénover le parc immobilier ;
- **Rendre l'espace public plus accessible pour tout type de handicap, et dès la conception des projets.**  
Sécuriser et adapter les trottoirs pour les personnes à mobilité réduite ;
- **Venir en aide aux personnes vivant à la rue ;**  
Proposer davantage de solutions d'hébergements sûres et durables ;
- **Favoriser les commerces de proximité**  
Redynamiser et préserver l'artisanat local. Créer plus d'espaces et proposer des locaux à loyers modérés ;
- **Développer l'économie circulaire**  
Mettre à disposition plus de consignes, composteurs, boutiques de réparation, et proposer une meilleure information sur le cycle de recyclage.



## CONVERSATION 1

## L'ESPACE PUBLIC ET LES MOBILITÉS

en  
bref :

### LES PRIORITÉS QUI RasSEMBLENT LES PARISIENS :

- **Mieux sécuriser la circulation des vélos, trottinettes, scooters et motos.** Veiller au respect des règles de circulation par la sanction et la sensibilisation, et améliorer l'aménagement des pistes cyclables ;
- **Améliorer la qualité des transports en commun.** Augmenter le nombre et la fréquence des transports ainsi que leur amplitude horaire, améliorer la sécurité dans les transports et l'accessibilité, proposer un titre de transport unique lors des correspondances ;
- **Lutter contre la pollution sonore due aux véhicules.** Réduire la nuisance sonore des deux-roues bruyants, des usages de klaxons, sirènes en mettant en place des actions pour les limiter via le contrôle et la sanction ;
- **Créer davantage de parkings relais** gratuits ou à moindre coût aux portes de Paris.

### LA MANIÈRE DONT LA VILLE DE PARIS VA S'EN EMPARER :

- **La Ville de Paris se dotera à l'été 2023 d'un « Code de la rue » construit avec les habitants,** les associations et les partenaires institutionnels pour améliorer la cohabitation entre tous les usagers de l'espace public et mieux protéger les piétons.
- **Les Parisiennes et Parisiens seront appelés au vote le dimanche 2 avril** prochain pour se prononcer **sur le devenir des trottinettes en libre-service**
- La Ville de Paris interpellera à nouveau la Région Île-de-France pour des services publics de transports de qualité.

## ■ RÉCAPITULATIF DES PRIORITÉS DES PARISIENNES ET PARISIENS :

### • Mieux sécuriser la circulation des vélos, trottinettes et deux roues

Veiller au respect des règles de circulation par la sanction et la sensibilisation, et améliorer l'aménagement des pistes cyclables ;



### • Améliorer la qualité des transports en commun

Augmenter le nombre et la fréquence des transports ainsi que leur amplitude horaire, améliorer la sécurité dans les transports et l'accessibilité, proposer un titre de transport unique lors des correspondances ;



### • Lutter contre la pollution sonore due aux véhicules

Réduire la nuisance sonore des deux-roues bruyants, des usages de klaxons, sirènes en mettant en place des actions pour les limiter via le contrôle et la sanction ;



### • Créer davantage de parkings relais gratuits ou à moindre coût aux portes de Paris

## ■ COMMENT LA VILLE DE PARIS VA S'EMPARER DE CES PRIORITÉS ?

- La Ville de Paris se dotera à l'été 2023 d'un « Code de la rue » construit avec les habitants, les associations et les partenaires.

Entre incivilités et transformation pour adapter la ville au réchauffement climatique, la rue est en effet devenue l'objet de sollicitations parfois conflictuelles. Pour améliorer la cohabitation entre tous les usagers de l'espace public et mieux protéger les piétons, **la Ville de Paris lancera une démarche inédite d'élaboration d'un « Code de la rue »**. Trois leviers d'action pourront être activés : la sensibilisation et la prévention dès le plus jeune âge, la mise en place d'aménagements plus protecteurs ou encore la verbalisation par le biais de la police municipale. Cette méthode se déclinera dans l'ensemble des arrondissements, avec les habitants, en démarrant par la sécurisation des sites les plus accidentogènes, ou ressentis comme tels.

Pour nourrir cette démarche, la Ville de Paris s'appuiera aussi sur les travaux de l'Assemblée citoyenne de Paris qui portent notamment sur la priorisation des conflits d'usage sur lesquels intervenir dans la rue.

👁️ **Mars 2023** : Conférence de lancement du Code de la rue.

👁️ **Conseil de Paris du mars 2023** : Présentation des travaux de l'Assemblée citoyenne sur le Code de la rue.

👁️ **Été 2023** : Adoption du Code de la rue.

### • Les Parisiennes et Parisiens seront appelés au vote le dimanche 2 avril prochain pour donner leur avis sur le devenir des trottinettes en libre-service :

En 2020, la Ville de Paris a lancé un appel d'offres remporté par trois opérateurs de trottinettes en libre-service (Lime, Dott et Tier, avec une flotte maximale de 5000 engins par opérateur) pour mieux organiser la cohabitation de ces véhicules avec les autres usagers de l'espace public. Depuis la mise en place de cette offre, plusieurs mesures de régulation ont été adoptées : création de 2500 zones de parking pour éviter l'anarchie sur les trottoirs ; limitation à 10km/h de la vitesse des trottinettes à l'exception de quelques axes structurants qui sont restés à 20 km/h.

Le durcissement de la réglementation vis-à-vis des trottinettes en libre-service émerge comme sujet de débat entre habitantes et habitants. C'est pourquoi, la Ville de Paris organisera le dimanche 2 avril prochain une votation pour recueillir leur avis sur le sujet. Ce grand rendez-vous citoyen prendra la forme d'un scrutin physique, avec des bureaux de vote prévus dans chaque arrondissement, et sera ouvert à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales.

👁️ **Dimanche 2 avril 2023** : Vote sur le maintien ou la suppression des trottinettes libre-service

• **La Ville de Paris interpellera à nouveau la Région Île-de-France pour des transports en commun de qualité :**

Les habitants sont nombreux à s'inquiéter de la dégradation des transports en commun et à exprimer leur attachement à un service public de transport performant et sécurisé. La Ville de Paris porte avec force cette demande légitime auprès de la Région Île-de-France, qui sera renouvelée à la suite des Dialogues Parisiens. Au-delà de cette démarche, la Ville de Paris maintient sa contribution au financement du réseau du bus et de métro. À l'occasion de sa séance du mois de décembre 2022, le Conseil de Paris a également pris position pour demander la suspension du processus de mise en concurrence de l'offre de bus prévue à l'horizon du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques, la Ville de Paris déploie un plan de mise en accessibilité de l'intégralité des lignes de bus parisiennes d'ici 2024. Une ligne est réputée accessible lorsque 70% de ses points d'arrêt le sont. C'est un investissement à hauteur de 10 millions d'euros en deux ans qui constituera un héritage important des Jeux pour l'ensemble des habitantes et habitants.

■ **LES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE PAR LA VILLE DE PARIS :**

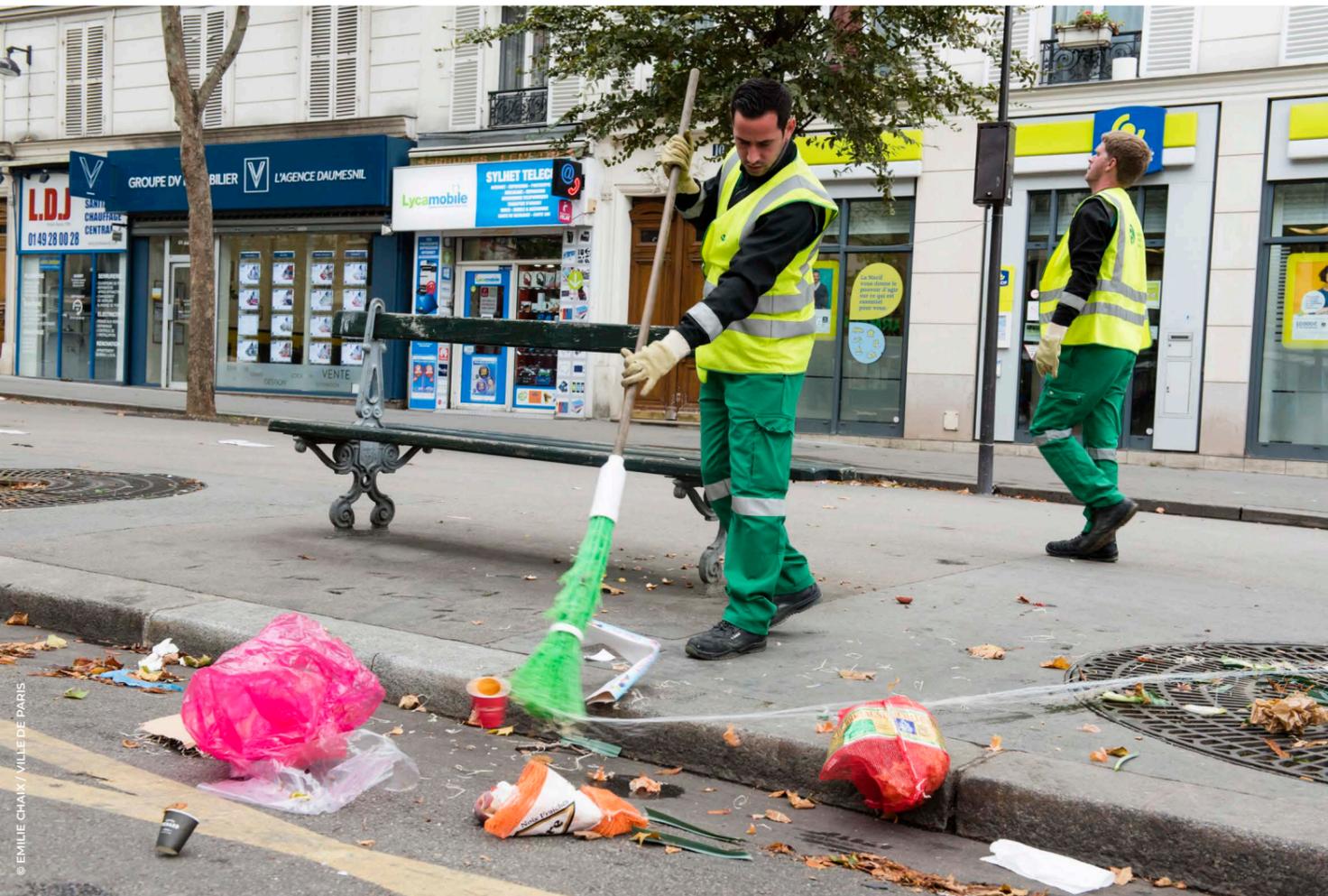
Depuis 2014, **les rues parisiennes se sont transformées pour offrir de nouveaux espaces aux piétons**, imaginer de nouvelles façons de se déplacer, et adapter notre ville au dérèglement climatique avec par exemple la création de près de 173 « rues aux écoles », des rues piétonnes aux abords des établissements scolaires pour sécuriser le parcours des familles et améliorer la qualité de l'air ou encore l'aménagement de plus de 1000 km cyclables en 2022.

Pour accompagner ces transformations dans l'espace public, **la Ville de Paris a mis en place une police municipale depuis le mois d'octobre 2021**, avec quatre grandes priorités : protéger les piétons, apaiser la ville, sécuriser les Parisiennes

et les Parisiens, veiller à la propreté de l'espace public. Depuis son installation, la police municipale agit. Pour l'année 2022, plus de 2100 PV par semaine ont été adressés pour stationnement sauvage, et plus de 3300 PV par semaine pour encombrement des trottoirs ou des passages piétons. La Ville de Paris investit aussi pour mieux accompagner l'action des policiers municipaux sur le terrain à travers le doublement des capacités de l'unité de vidéo-verbalisation des infractions routières, ou encore l'équipement des policiers municipaux en sonomètres pour lutter contre la pollution sonore et de cinémomètres (« jumelles radars ») afin de contrôler la vitesse excessive des véhicules motorisés à Paris.

S'agissant de la lutte contre la pollution sonore, **la Ville de Paris s'est dotée d'un nouveau plan d'actions pour diminuer le bruit lié au trafic routier**. Il s'agit de réduire la vitesse des véhicules avec la généralisation des zones 30 km/h, d'améliorer la qualité des infrastructures pour réduire le bruit des véhicules avec des enrobés phoniques, et de contrôler les véhicules les plus bruyants avec le recours aux radars sonores, etc.





## CONVERSATION 2

## PROPRETÉ ET ENTRETIEN DE L'ESPACE URBAIN

en bref :

### LES PRIORITÉS QUI RasSEMBLENT LES PARISIENS :

- **Végétaliser davantage l'espace public**
- **Créer des îlots de fraîcheur, planter massivement des arbres et sauvegarder les existants**
- **Renforcer les services de nettoyage.** Améliorer la propreté des rues et des transports, mener une politique de dératisation efficace ;
- **Lutter contre le jet de déchets sur la voie publique.** Sanctionner et augmenter le nombre d'agents municipaux en charge de ces questions ;
- **Optimiser l'éclairage public et réduire les enseignes lumineuses.** Éteindre les enseignes, les publicités lumineuses, les vitrines de magasins et les lumières de bureaux le soir ;
- **Mieux organiser les travaux et les chantiers.** Mieux coordonner les travaux pour limiter leur durée et les nuisances sonores, et mieux communiquer sur les périodes de travaux lors des remises en état des trottoirs post-travaux ;
- **Préserver le mobilier urbain.** Conserver le mobilier traditionnel, garantir la cohérence du paysage urbain avec le patrimoine architectural ;
- **Multiplier et améliorer les toilettes publiques.** Rendre les sanisettes publiques plus accessibles, plus fonctionnelles et plus propres, notamment dans les zones très fréquentées ;
- **Installer des panneaux solaires** notamment sur les toits publics et privés et les lampadaires.

### LA MANIÈRE DONT LA VILLE DE PARIS VA S'EN EMPARER :

- La Ville de Paris présentera au mois de mars 2023 un **plan d'accélération de l'investissement public** pour consacrer de nouveaux moyens à la propreté, la végétalisation ou encore la mise en accessibilité.
- Sans attendre, **21 000 nouveaux arbres seront plantés** cet hiver, **et 50 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts** seront créés en 2023.
- Paris, comme toutes les villes, doivent se mettre aux normes de l'accessibilité. Pour aller plus loin, la Ville de Paris lancera à l'été 2023 un programme des Volontaires de Paris, à destination des Parisiennes et Parisiens qui souhaitent s'engager pour accélérer l'accessibilité universelle de la Ville. Paris lancera la démarche des «Quartiers entièrement accessibles» pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à l'ensemble des services et fonctionnalités de la ville : hébergements, transports, commerces, écoles, services publics, espaces culturels ou sportifs.
- La Ville de Paris et son partenaire JC Decaux vont engager le remplacement progressif des 435 sanitaires, à partir de 2024.
- Au-delà de la mise en œuvre de ces mesures concrètes, **plusieurs exercices de concertation ou de révisions de plan permettront d'aller plus loin**, comme la révision en cours du Plan Climat prévue jusqu'en 2024.

## ■ RÉCAPITULATIF DES PRIORITÉS DES PARISIENNES ET PARISIENS :

### • Végétaliser davantage l'espace public

Créer des îlots de fraîcheur, planter massivement des arbres et sauvegarder les existants ;

**JORDANE, 38 ans**  
Il faut créer de vrais îlots de fraîcheur dans les quartiers trop bétonnés (arbres, ombrages, accès à l'eau) ou mieux planter dans les parcs

### • Renforcer les services de nettoyage

Améliorer la propreté des rues et des transports, mener une politique de dératissage efficace ;

**DIMITRI, 45 ans**  
Il faut plus de propreté dans les rues parisiennes et pas uniquement dans les rues touristiques et les beaux quartiers

### • Lutter contre le jet de déchets sur la voie publique

Sanctionner et augmenter le nombre d'agents municipaux en charge de ces questions ;

**ETIENNE, 37 ans**  
Il faut mettre des contraventions aux gens qui jettent des déchets/ont leurs besoins/laisser les déjections canines dans la rue

### • Optimiser l'éclairage public et réduire et les enseignes lumineuses

Éteindre les enseignes, les publicités lumineuses, les vitrines de magasins et les lumières de bureaux le soir ;

**FREDERIQUE, 49 ans**  
Il faut éteindre les enseignes lumineuses des magasins la nuit ou des bâtiments publics sans nuire à la sécurité

### • Mieux organiser les travaux et les chantiers

Mieux coordonner les travaux pour limiter leur durée et les nuisances sonores, et mieux communiquer sur les périodes de travaux lors des remises en état des trottoirs post-travaux ;

**MONICA, 69 ans**  
Il faut informer sur les travaux réalisés par la ville et indiquer systématiquement une date début et de fin

### • Préserver le mobilier urbain

Conserver le mobilier traditionnel, garantir la cohérence du paysage urbain avec le patrimoine architectural ;

**THERESE**  
Il faut entretenir le mobilier urbain existant plutôt que de le remplacer par des matériaux qui, à peine posés, se dégradent

### • Multiplier et améliorer les toilettes publiques

Rendre les sanitaires publics plus accessibles, plus fonctionnelles et plus propres, notamment dans les zones très fréquentées ;

**EMMANUELLE, 52 ans**  
Il faut installer davantage de toilettes publiques près des grands sites touristiques (Trocadero, Champ de Mars, Montmartre etc.)

• **Installer des panneaux solaires** notamment sur les toits publics et privés et les lampadaires.

**MARGAUX, 29 ans**  
Il faut développer des panneaux solaires sur les toitures, établissements publics et privés, pour accroître la transition énergétique

## ■ COMMENT LA VILLE DE PARIS VA S'EMPARER DE CES PRIORITÉS ?

Les nombreux consensus citoyens qui se dégagent ici invitent à **accélérer la mise en œuvre des politiques publiques liés à l'entretien et l'aménagement de l'espace public.**

L'accélération, c'est aussi tout l'enjeu de l'année 2023, précédant l'accueil de milliers de voyageurs venus du monde entier à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le défi est grand, et pour l'atteindre, **la Ville de Paris présentera au mois de mars 2023 un plan d'accélération de l'investissement public** pour consacrer de nouveaux moyens à la végétalisation, le logement et l'accessibilité, ou encore à la propreté. D'ores et déjà, en matière de :

• **Propreté : la Ville de Paris entend intensifier ces actions à travers la création de nouvelles équipes « Urgence Propreté » ou encore le déploiement de laveuses et aspiratrices électriques, réduisant l'impact sonore des interventions.** Au printemps 2023, de nouveaux rendez-vous réuniront agents de la propreté et habitants pour mieux connaître ceux qui nettoient tous les jours leur ville, et mieux comprendre le fonctionnement des services de propreté.

- **Végétalisation** : Le végétal se trouve au cœur de la mutation de la ville, qui est indispensable face au dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Plus que jamais, la Ville de Paris souhaite faire vivre la nature à Paris. L'objectif est à long terme de faire de Paris une « ville-jardin ». 38500 arbres ont été plantés de 2020 à 2022, **21000 arbres supplémentaires le seront cet hiver : c'est un record. En 2023, 50 000m<sup>2</sup> d'espaces verts seront créés, soit l'équivalent de 200 terrains de tennis.** Cet objectif intègre notamment la création de 30 cours oasis dans les écoles, de 7 nouveaux parcs et jardins, l'ouverture de 3 nouveaux tronçons de la petite ceinture dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, ou encore la végétalisation de 30 rues aux écoles. La végétalisation à Paris, c'est aussi la première forêt urbaine sur la Place de Catalogne dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, avec 470 arbres plantés fin 2023, principalement des chênes et frênes..

- **Généralisation de l'accessibilité de la ville** : Paris comme toutes les villes doivent se mettre aux normes de l'accessibilité. Paris a décidé d'aller plus loin que la norme et de lancer la démarche des « Quartiers entièrement accessibles » pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à l'ensemble des services et fonctionnalités de la ville : hébergements, transports, commerces, écoles, services publics, espaces culturels ou sportifs.

Plusieurs quartiers ont été identifiés en priorité pour lesquels il y aura une continuité de déplacement accessible à tous les types de handicap et au moins un établissement accessible par catégorie de service (commerces alimentaires, équipements sportifs, établissements culturels, espaces vert. À terme, cette initiative a vocation à se développer dans tout Paris.

👁️ **Juin 2023** : À l'été 2023, la Ville de Paris lancera un programme des **Volontaires de Paris, à destination des Parisiennes et Parisiens qui souhaitent s'engager pour accélérer la mise en accessibilité universelle de la ville.** Très concrètement, après une phase de formation, il s'agira d'aller à la rencontre des gestionnaires d'équipements publics comme privés, pour recenser les lieux accessibles dans chaque quartier parisien et les renseigner dans une cartographie en libre accès.

- **Modernisation des toilettes publics** : La Ville de Paris et son partenaire JC Decaux vont engager le remplacement progressif des 435 sanitaires, à partir de 2024.

- **Panneaux solaires** : La Ville de Paris a lancé le 6 février dernier la première phase d'un ambitieux programme d'installation de panneaux solaires sur les toits des bâtiments publics parisiens nommé « Énergiculteurs ». Cette première phase du projet prévoit plus de 6000 m<sup>2</sup> de panneaux sur plus de 15 toitures repartis sur le territoire parisien. Ce programme permettra de massifier la production locale d'énergie renouvelable à Paris, tout en baissant la facture énergétique.

Au-delà de la mise en œuvre de ces mesures concrètes, **plusieurs exercices de concertation et de révision des plans d'actions existants permettront d'aller plus loin.**

#### - La révision du Plan Climat (2024-2030)

D'ici 2024, la Ville de Paris dotera de son quatrième Plan Climat – le premier date de 2007 – cette fois pour la période 2024-2030. Cette révision est motivée par trois exigences fortes : faire plus vite, pour accélérer la transition écologique à Paris afin notamment de tenir sa trajectoire vers la neutralité carbone en 2050, et de mieux préparer le territoire au dérèglement climatique, plus local en se rapprochant des initiatives citoyennes et locales en lien avec les mairies d'arrondissement, et plus juste dans un objectif de réduction des inégalités sociales et environnementales.

Pour élaborer ce nouveau plan, la Ville a conduit une importante phase de concertation associant habitants, associations, experts, partenaires publics et privés : ces contributions ont été réunies dans le « Livre Blanc » de la révision du Plan Climat, présenté au grand public le vendredi 10 février 2023. Le projet de révision sera présenté en Conseil de Paris du mois de juillet 2023 et prévoira de nouvelles



mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (rénovation énergétique, énergies renouvelables, transport bas-carbone, etc.), pour adapter le territoire aux effets du changement climatique (nature en ville, présence d'eau dans l'espace public...), et pour améliorer la qualité de l'air. Ces mesures viendront s'ajouter à celles inscrites dans le plan de sobriété énergétique déployée en octobre 2022 par la Ville de Paris, et comprenant notamment l'extinction à 22h des éclairages ornementaux des façades extérieures et des monuments, l'extinction de la Tour Eiffel à 23h 45, ou encore la baisse des températures dans les bâtiments publics.

👁️ **Toute l'année à l'Académie du Climat (2, Place Baudoyer, Paris Centre) :** pour approfondir ces questions, rendez-vous dans ce lieu de la Ville de Paris ouvert en 2021 qui propose des ressources gratuites et une programmation grand public pour se former sur l'ensemble des enjeux environnementaux et agir.

👁️ **Juillet 2023 : Vote au Conseil de Paris du projet révisé du Plan Climat**

### ■ LES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE PAR LA VILLE DE PARIS :

A Paris, **2500 agents sont présents chaque jour pour collecter les déchets et nettoyer les rues, les places, les pistes cyclables, les pieds d'arbres et les nouveaux espaces végétalisés...** Ces deux dernières années, la Ville a augmenté les moyens consacrés à la propreté, notamment pour adapter l'organisation aux modes de vie des Parisiennes et Parisiens, en doublant les équipes Urgences Propreté et en augmentant les équipes d'après-midi et de soirée. Au-delà de ces nouveaux moyens, la territorialisation des politiques publiques de propreté a organisé le transfert de moyens et de compétences aux maires d'arrondissements pour renforcer et adapter les actions de propreté en fonction d'un quartier. Pour sensibiliser dès le plus jeune âge, les agents de la propreté interviennent dans les écoles et centres de loisirs.

Consciente de l'enjeu autour de l'esthétique du paysage parisien, **la Ville de Paris s'est dotée d'une nouvelle doctrine d'aménagement de l'espace public avec la publication d'un manifeste pour la beauté de Paris.** Deux objectifs majeurs ont guidé l'élaboration de ce manifeste : transformer la ville pour l'adapter face au dérèglement climatique et préserver le patrimoine immobilier, mobilier et végétal. Dès 2022, cette doctrine s'est traduit en acte avec le remplacement des bancs mikado par des bancs granit, ou encore la suppression de certains mobiliers jugés inesthétiques. Pour préserver et mettre en valeur le mobilier parisien, un outil de visualisation cartographique a été créé et est accessible depuis le site de *paris.fr*. La Ville vient par ailleurs de célébrer les 150 ans des fontaines Wallace, et a présenté à cette occasion un ambitieux plan de rénovation de ce patrimoine si précieux. Enfin, cette démarche a permis de pérenniser l'urbanisme tactique, notamment des pistes cyclables ouvertes lors de la crise sanitaire, ou encore de reprendre en main certains pieds d'arbres en mauvais état.

Dans un objectif de meilleure coordination des travaux et des chantiers, **la Ville de Paris déploie depuis 2020 la démarche « Embellir votre quartier ».** Cette méthode de travail vise à **concentrer au maximum sur une même période l'ensemble des transformations d'un quartier et mieux organiser les travaux dans les rues de Paris, avec à la clef davantage d'accessibilité, de végétalisation, de zones piétonnes, de pistes cyclables, ou encore de mobilier urbain adapté aux nouveaux usages.** En parallèle, en plus des affichages sur les sites de travaux, la Ville de Paris propose une carte accessible depuis le site *paris.fr* pour suivre en temps réel les chantiers à Paris, qu'ils soient portés par la Ville de Paris, ou d'autres opérateurs (travaux d'électricité, de gaz, etc.).

La Ville de Paris engage la généralisation de l'accessibilité : dans les écoles et des collèges avec l'ouverture en septembre 2022 d'une filière bilingue langue française – langue des signes française accessible aux élèves sourds en 6<sup>e</sup> au collège Victor Hugo, dans la pratique du sport avec le développement d'un réseau des clubs sportifs dits « para-accueillants » ou encore dans les rues, pour mettre en accessibilité l'espace public à l'occasion de toute intervention ou travaux.. Comme le prévoit la loi de 2005, la Ville de Paris est aussi engagée dans une programmation d'accessibilité avec les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) avec un objectif de mise aux normes complet d'ici 2024. À ce jour, 1235 équipements publics sont accessibles, et 588 sont en cours de mise en conformité.





© GUILLAUME BONTEMPS / VILLE DE PARIS

## CONVERSATION 3

## LA SÉCURITÉ

en  
bref :

### LES PRIORITÉS QUI RasSEMBLENT LES ParisIENS :

- **Lutter contre l'insécurité dans l'espace public.** Renforcer la présence policière pour lutter contre l'insécurité, notamment le harcèlement de rue des femmes et la consommation de drogues dans l'espace public.

### LA MANIÈRE DONT LA VILLE DE PARIS VA S'EN EMPARER :

- **La Ville a créé une Police municipale et va recruter de nouveaux policiers municipaux :** l'objectif fixé par la Ville de Paris est d'atteindre 3 400 agents à terme. Près de 650 policiers municipaux sont d'ores et déjà opérationnels et agissent en complémentarité d'environ 2 000 agents actifs au sein de la Direction de la police municipale et de la prévention.
- **La Ville de Paris présentera à l'été 2023, 17 nouveaux Contrats de prévention et de sécurité d'arrondissement et 1 contrat à l'échelle parisienne** pour améliorer la coopération entre tous les acteurs publics en matière de prévention de la délinquance, médiation dans la rue et accompagnement des victimes.
- **À l'automne 2023, la Ville lancera une grande enquête sécurité,** auprès des Parisiennes et des Parisiens déclinée dans chaque arrondissement, pour faire le point chaque année sur les attentes des habitants et orienter l'action de la police municipale et de ses partenaires.

## ■ RÉCAPITULATIF DES PRIORITÉS DES PARISIENNES ET PARISIENS :

### - Lutter contre l'insécurité dans l'espace public

Renforcer la présence policière pour lutter contre l'insécurité, notamment le harcèlement de rue des femmes et la consommation de drogues dans l'espace public.

**C. , 35 ans**  
Il faut plus de policiers qui se promènent autour des quartiers le jour et la nuit. En cas d'un problème il n'y a jamais personne pour aider

**ZOÉ, 22 ans**  
Il faut plus et mieux former la police municipale sur les questions de viols et d'harcelements sexuels

## ■ COMMENT LA VILLE DE PARIS VA S'EMPARER DE CES PRIORITÉS ?

**1 - La Ville recrute des policiers municipaux :** Plus de 650 policiers municipaux sont d'ores et déjà opérationnels et agissent en complémentarité d'environ 2000 agents actifs au sein de la Direction de la police municipale et de la prévention. La Ville de Paris ambitionne de se doter d'une police municipale de 3400 policiers municipaux à terme.



**2 - La Ville de Paris présentera à l'été 2023 le contrat parisien et les 17 nouveaux Contrats de prévention et de sécurité d'arrondissement pour lutter plus efficacement contre l'insécurité.**

Les problématiques de sécurité soulevées ici font appel à une pluralité d'acteurs institutionnels comme associatifs, venant en complément des compétences de la police municipale parisienne. Pour améliorer la sécurité des habitants, la Ville de Paris a engagé la révision des 17 Contrats de prévention et de sécurité d'arrondissement avec l'ensemble des partenaires qui disposent de leviers pour agir comme la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, l'Éducation

Nationale, la Préfecture de Paris : c'est là un outil clef pour améliorer la coopération entre l'ensemble des acteurs, fixer par arrondissement et à l'échelle de Paris des objectifs communs pour améliorer la sécurité et des habitants et les moyens nécessaires pour les atteindre.

👁️ **Automne 2023: La Ville lancera une grande enquête sécurité** pour faire le point chaque année sur les attentes des habitants et orienter l'action de la police municipale et de ses partenaires dans chaque arrondissement.

## ■ LES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE PAR LA VILLE DE PARIS :

**3 - La formation de la police municipale :** Elle est assurée par une école des métiers de la sécurité propre à Paris, créée au printemps 2021. En complément de la formation réglementaire, la Ville de Paris a intégré quatre modules spécifiques prioritaires : une formation aux gestes qui sauvent, la lutte contre le harcèlement de rue, les violences faites aux femmes et la discrimination des personnes LGBTQI+. Disposant de sa propre école, la Ville peut adapter sa formation aux priorités des habitants.



## CONVERSATION 4

### LE LOGEMENT

en  
bref :

#### LES PRIORITÉS QUI RASSEMBLENT LES PARISIENS :

- Accompagner les propriétaires dans la rénovation énergétique et faciliter les démarches (aide financière, centralisation des informations en un seul guichet).
- Obliger les bailleurs sociaux à rénover le parc immobilier.

#### LA MANIÈRE DONT LA VILLE DE PARIS VA S'EN EMPARER :

- **La Ville de Paris s'appuiera sur les préconisations de l'Assemblée citoyenne** pour identifier les freins existants tant sur l'accompagnement des propriétaires privés, que sur l'aspect législatif, et pour proposer des mesures concrètes pour accélérer la rénovation énergétique des logements parisiens, et simplifier le parcours des propriétaires dans la mobilisation des aides. Ces travaux seront présentés au Conseil de Paris du mois de mars 2023.
- La Ville **exonérera à 100% de la taxe foncière les propriétaires qui s'engageront dans la rénovation thermique de leur appartement à partir de 2021 pour les logements anciens**, dans les conditions prévues par la loi.
- **La révision du Plan Climat 2024 sera aussi l'occasion de proposer de nouvelles mesures fortes pour agir en faveur d'une plus grande rénovation énergétique** des logements publics comme privés, qui constitue un levier déterminant pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

## ■ RÉCAPITULATIF DES PRIORITÉS DES PARISIENNES ET PARISIENS :

- Accompagner les propriétaires dans la rénovation énergétique et faciliter les démarches (aide financière, centralisation des informations en un seul guichet).
- Obliger les bailleurs sociaux à rénover le parc immobilier.



## ■ COMMENT LA VILLE DE PARIS VA S'EMPARER DE CES PRIORITÉS ?

- **La Ville de Paris s'appuiera sur les préconisations de l'Assemblée citoyenne** pour identifier les freins existants tant sur l'accompagnement des propriétaires privés, que sur l'aspect législatif, et pour proposer des mesures concrètes pour accélérer la rénovation énergétique des logements parisiens, et simplifier le parcours des propriétaires dans la mobilisation des aides. Ces réflexions viendront nourrir le processus en cours de révision du Plan Climat, qui intégrera la question de la rénovation énergétique, levier puissant pour lutter contre le dérèglement climatique et s'y adapter.

👁️ **Conseil de Paris du mois de mars 2023** : Vœu de l'Assemblée citoyenne sur la rénovation énergétique ;

👁️ **2024 : Adoption du Plan Climat révisé de la Ville de Paris**

- **En 2023, comme chaque année, la Ville de Paris rénovera 5000 logements sociaux et bâtiments publics par an.** Avec un patrimoine datant à 80% d'avant la première réglementation thermique de 1974 et moins de 1% de nouvelles surfaces construites chaque année, rénover durablement les bâtiments demeure un enjeu fondamental pour atteindre l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050, fixé par le Plan Climat de Paris adopté en 2018. À ce jour, 58 000 logements sociaux et près de 20 000 logements privés sont engagés dans des travaux de rénovation (plus de 25 000 ont été déjà livrés, soit 10% du patrimoine).
- La Ville **exonérera à 100% de la taxe foncière les propriétaires qui s'engageront dans la rénovation thermique de leur appartement à partir de 2021 pour les logements anciens**, dans les conditions prévues par la loi.

## ■ LES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE PAR LA VILLE DE PARIS :

À Paris, l'Agence Parisienne pour le Climat constitue le guichet unique à destination des habitantes et habitants sur la rénovation énergétique. Des programmes spécifiques et gratuits comme « Coach Copro » ont été mis en place pour accompagner les copropriétaires dans les projets de rénovation, de mobilité électrique ou de végétalisation.

Depuis 2007, la Ville a lancé plusieurs dispositifs successifs d'accompagnement à la rénovation environnementale des copropriétés. D'abord expérimentaux, ils ont porté sur des champs d'intervention toujours plus larges et des territoires toujours plus étendus. Les programmes « Éco Rénovons Paris » (2016-2020) puis « Éco-rénovons Paris Socle » (2021-2022) et « Éco-rénovons Paris + » (2022-2026) sont, par leur ampleur sans précédent, une première à l'échelle européenne. Au total, 971 immeubles regroupant 66 796 logements ont d'ores et déjà bénéficié d'un accompagnement dans le cadre d'un de ces dispositifs et 267 immeubles regroupant 19 514 logements ont déjà voté leur rénovation environnementale. Les investissements ainsi générés représentent près de 280 millions d'euros et ont permis de réduire la consommation énergétique de près de 1 600 GWh/an et les émissions de gaz à effet de serre de près de 29 000 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>/an.

La politique de rénovation énergétique du parc social représente un investissement de 300 millions d'euros par an, financés par les bailleurs sociaux (Paris Habitat, RIVP, Elogie-Siemp), et la Ville de Paris à hauteur de 75 millions d'euros. Avec un budget de 60 à 70 millions d'euros chaque année, l'effort de la municipalité porte aussi sur la rénovation énergétique des bâtiments publics, avec 44 opérations lancés depuis 2015.



© GUILLAUME BONTEMPS / VILLE DE PARIS

## CONVERSATION 5

### LES SOLIDARITÉS

en  
bref :

#### LES PRIORITÉS QUI RASSEMBLENT LES PARISIENS :

- Venir en aide aux personnes vivant à la rue ; Proposer davantage de solutions d'hébergements sûres et durables

#### LA MANIÈRE DONT LA VILLE DE PARIS VA S'EN EMPARER :

- À la suite de la 6<sup>e</sup> édition de la Nuit de la Solidarité, la Ville de Paris réunira l'État (Préfecture de Région), les associations, et les bénévoles pour partager la photographie des besoins, et établir un plan d'actions commun pour répondre aux besoins recensés.
- Sans attendre, la Ville de Paris ouvrira 1000 nouvelles places d'hébergement sur son patrimoine en ciblant les quartiers les plus défavorisés.
- Car une partie des solutions relevant de compétences nationales, la Ville de Paris, en lien étroit avec d'autres collectivités et associations porteront des propositions communes à l'attention de l'État, notamment sur la question des enfants, femmes et familles vivant en rue.

## ■ RÉCAPITULATIF DES PRIORITÉS DES PARISIENNES ET PARISIENS :

### - Venir en aide aux personnes vivant à la rue ;

Proposer davantage de solutions d'hébergements sûres et durables



## ■ COMMENT LA VILLE DE PARIS VA S'EMPARER DE CES PRIORITÉS ?

À la suite de la 6<sup>e</sup> édition de la Nuit de la Solidarité, la Ville de Paris réunira l'État (Préfecture de Région), les associations, et les bénévoles pour partager les résultats de cette initiative et établir un plan d'actions commun pour répondre aux besoins recensés.

Chaque année, la Ville de Paris organise la Nuit de la Solidarité. Pionnière en France lors de la première édition en 2018, Paris a été rejointe par une quarantaine de communes cette année. L'objectif de la Nuit de la Solidarité est de mieux connaître les profils des personnes sans-abri et ainsi de faire progresser les dispositifs et les politiques publiques en fonction de leurs besoins (accompagnement, hébergement, alimentation). C'est par exemple le cas de la halte femme ouverte en décembre 2018, suite à la première Nuit de la Solidarité, pour répondre au besoin de lieux spécifiques et sécurisés pour les femmes. Depuis, cette halte accueille chaque soir 50 femmes, et 75 femmes en journée. Dans ce lieu, elles peuvent rencontrer des professionnels pour un accompagnement social, leur santé, etc.

**La dernière édition de la Nuit de la Solidarité s'est tenue dans la nuit du 26 au 27 janvier 2023.** Par groupes de 4 ou 5, 2000 bénévoles, encadrés par un responsable d'équipe et dotés d'un questionnaire, ont sillonné les rues de la capitale pour recenser les personnes à la rue et échanger avec elles. L'analyse de l'ensemble de ces questionnaires est en cours, et donnera lieu à une restitution publique, pour partager une photographie des besoins et définir ensemble le plan d'actions nécessaires.

👁️ **Avril 2023** : Résultats définitifs de la Nuit de la Solidarité

👁️ **Toute l'année à la Fabrique de la Solidarité** : pour se former et s'engager tout au long de l'année sur les questions de la solidarité auprès des associations, rendez-vous dans ce lieu municipal situé dans l'ancienne Mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement

Dans un contexte de crise d'hébergement et sans attendre, **la Ville de Paris déploie un programme d'ouverture de 1000 nouvelles places d'hébergement à Paris**, annoncé au mois de décembre 2022, en ciblant les quartiers les plus déficitaires.

Car une partie des solutions relevant de compétences nationales, **la Ville de Paris travaille en étroite collaboration avec d'autres collectivités et associations pour porter des propositions communes à l'attention de l'État**, notamment sur le sujet de la situation des enfants, femmes et familles vivant en rue.

## ■ LES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE PAR LA VILLE DE PARIS :

**La Ville de Paris est fortement engagée dans la lutte contre l'exclusion allant bien au-delà de ses compétences :**

- Plus de 6300 places d'hébergement sont ouvertes grâce à la mobilisation de la Ville.
- D'ici 3 ans, 21 pensions de famille seront créées. Chaque arrondissement comptera ainsi une pension de famille.
- Ouverture de lieux dédiés au premier accueil et à l'intégration des réfugiés (Halte humanitaire, Maison des Réfugiés) depuis le début de la crise sanitaires.
- Ce sont aujourd'hui 24 000 équivalent-repas qui sont distribués à Paris tous les jours (11 000 en 2019).
- Paris compte 17 bains douches municipaux ; 10 bagageries et 3 supplémentaires seront ouvertes cette année.



en  
bref :

### LES PRIORITÉS QUI RASSEMBLENT LES PARISIENS :

- **Favoriser les commerces de proximité.** Redynamiser et préserver l'artisanat local. Créer plus d'espaces et proposer des locaux à loyers modérés
- **Développer l'économie circulaire.** Mettre à disposition plus de consignes, composteurs, boutiques de réparation, et proposer une meilleure information sur le cycle de recyclage

### LA MANIÈRE DONT LA VILLE DE PARIS VA S'EN EMPARER :

- Dès 2023, la Ville de Paris va créer « **Paris commerces** », un nouvel opérateur pour acheter du foncier, installer des commerces de proximité adaptés aux besoins des Parisiennes et des Parisiens
- Au printemps 2023, de nouveaux lieux dédiés à l'économie sociale et solidaire verront le jour à Paris, comme **l'hôtel Berlier dans le 13<sup>e</sup> arrondissement entièrement dédié à la relocalisation de production textile, durable et solidaire.**

## ■ RÉCAPITULATIF DES PRIORITÉS DES PARISIENNES ET PARISIENS :

### - Favoriser les commerces de proximité

Redynamiser et préserver l'artisanat local. Créer plus d'espaces et proposer des locaux à loyers modérés

**HUGO, 32 ans**  
Il faut préserver les petits commerces populaires et artisans de Paris : épicerie de quartier, taxiphones, retoucheries, etc.

**AUDREY, 38 ans**  
Il faut sauvegarder les librairies et cinémas de quartier

### - Développer l'économie circulaire

Mettre à disposition plus de consignes, composteurs, boutiques de réparation, et proposer une meilleure information sur le cycle de recyclage.

**NADIA, 50 ans**  
Il faut dans la mesure du possible créer des boutiques de réparation des objets du quotidien afin de réduire les déchets

## ■ COMMENT LA VILLE DE PARIS VA S'EMPARER DE CES PRIORITÉS ?

En 2023, Un nouvel opérateur unique « Paris Commerces », issu du rapprochement entre le Société d'économie mixte d'animation économique au service des territoires et le GIE Paris Commerces, pourra acheter du foncier commercial et de la louer à des prix abordables. **Quartier par quartier, en lien avec les Maires d'arrondissement, les habitants, commerçants, associations, l'Agence Parisienne de l'Urbanisme, des diagnostics permettront de mieux cerner les besoins d'activité commerciaux**, et aboutir à des préemptions de locaux par ce nouvel opérateur dans les quartiers à plus forts enjeux. 200 Millions d'euros dont 60 millions d'euros d'investissement de la Ville y seront consacrés d'ici 2026.

En lien avec la RIVP, Paris donnera un nouvel élan à l'économie sociale et solidaire **avec l'ouverture de l'hôtel Berlier** dans le 13<sup>e</sup> arrondissement entièrement dédié au textile.

## ■ LES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE PAR LA VILLE DE PARIS :

Depuis 2004, la Ville de Paris s'est progressivement doté d'outils permettant d'agir directement sur le tissu commercial via l'achat de foncier commercial et via une politique dynamique innovante d'intervention, en matière de

gestion locative, de commercialisation et d'animation commerciale locale. Ces leviers concernent à la fois des outils règlementaires, en instaurant des **protections spécifiques pour le commerce et l'artisanat dans l'actuel Plan Local d'Urbanisme**, ou encore **la mise en place de la Société d'économie mixte d'animation économique au service des territoires, qui, à partir de 2004, a préempté et racheté des locaux commerciaux**, via sa foncière, et encourage les activités de proximité, dans les quartiers, via son rôle d'animateur commercial. Au total, la Semaest dispose aujourd'hui d'environ 500 locaux commerciaux à Paris, dont elle assure la propriété, la gestion locative et la commercialisation. **La Ville de Paris a aussi souhaité en 2017, en accord avec les bailleurs sociaux, que soit créé le GIE Paris Commerces**, avec l'implication au sein de ce groupement, outre la Ville de Paris, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Ainsi, avec les bailleurs sociaux, le GIE Paris Commerces s'impose comme le principal opérateur public sur le marché de l'immobilier commercial parisien. **Sur les trois premières années de fonctionnement, de 2017 à 2020, il a effectué à ce jour près de 800 relocations**, parmi lesquelles 64% de commerçants et artisans, 20% d'associations et 16% d'autres activités.

De manière plus conjoncturelle, **le plan de relance de la Ville lors de la crise Covid qui a atteint 200 millions a très largement bénéficié aux commerçants parisiens**, via notamment les exonérations de loyers commerciaux et de droits de terrasses, d'étalages et de voiries et leur a ainsi permis de traverser cette période difficile.

S'agissant de l'économie sociale et solidaire, Paris soutient les structures d'insertion par l'activité économique, accompagne la création de près d'une trentaine de ressourceries et de recycleries ouverts aux habitantes et habitants. Depuis 2017, la Ville de Paris, via la Maison des Initiatives étudiantes, a lancé le dispositif Start in ESS conçu pour les étudiants qui veulent s'engager, entreprendre et innover dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

## POUR SUIVRE LE DIALOGUE

### ■ L'AGENDA CITOYEN :

Dès les prochains mois :

MARS		
	Présentation des travaux de l'Assemblée citoyenne en Conseil de Paris concernant la rénovation énergétique et le code de la rue <b>(conversation 1 et 4)</b>	
AVRIL		
2 avril : Votation autour du devenir des trottinettes en libre service <b>(conversation 1)</b>		Résultats de la 6 <sup>e</sup> édition de la Nuit de la Solidarité <b>(conversation 5)</b>
MAI		
ÉTÉ 2023		
Adoption du Code de la rue <b>(conversation 1)</b>	Lancement du programme des Volontaires de Paris, à destination des Parisiennes et Parisiens pour accélérer la mise en accessibilité universelle de la Ville <b>(conversation 2)</b>	Présentation du contrat parisien et des 17 Contrats de prévention et de sécurité pour agir plus efficacement dans chaque arrondissement <b>(conversation 3)</b>

Et tout au long du mandat :

1 - En octobre 2023 : **le lancement de l'enquête annuelle de sécurité**, pour faire le point chaque année sur les attentes des habitants et orienter l'action de la police municipale et de ses partenaires dans chaque arrondissement.

2 - Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 : Présentation du nouveau Plan Climat de la Ville de Paris (2024-2030).

En décembre 2023, un premier point d'étape quant à l'avancement des priorités issues de ces Dialogues Parisiens sera réalisé.

## ■ LA PARTICIPATION CITOYENNE À PARIS

### • Décider pour Paris

#### J'ai envie de proposer et de voter pour des projets citoyens :

- Budget participatif
- Embellir votre quartier
- Decider.paris

#### J'ai envie de m'investir durablement dans les instances de participation citoyenne

##### Près de chez moi :

- Les Conseils de quartier
- Les Conseils citoyens
- Les Conseils locaux du handicap
- Les Conseils Séniors
- Les Conseils des enfants, de la jeunesse, des parents

##### À l'échelle de Paris

- L'Assemblée Citoyenne
- Le Conseil parisien des Européen·ne·s
- Le Conseil parisien de la jeunesse
- Le Conseil des générations futures
- Le Conseil parisien des associations
- Le Conseil de la nuit

### • Agir pour Paris

#### J'ai envie de m'informer, me former et de m'impliquer :

- Les Volontaires de Paris
- Le Carrefour des associations parisiennes
- Les équipes de développement local

#### Je découvre les lieux incontournables de l'engagement:

##### Près de chez moi :

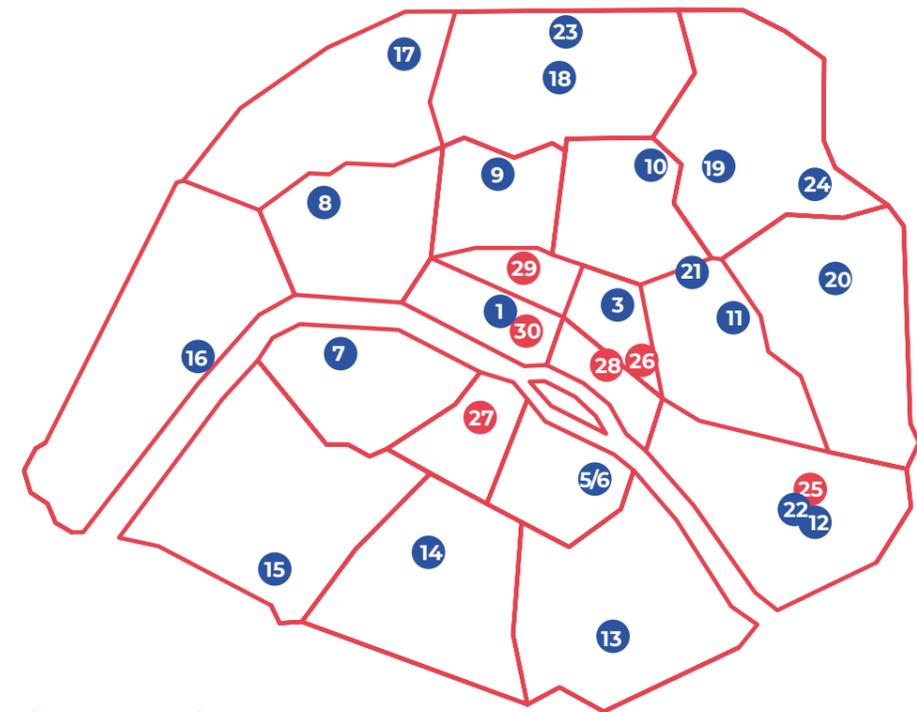
- Les Maisons de la vie associative et citoyenne
- Les kiosques citoyens

##### A l'échelle de Paris :

- La Fabrique de la solidarité
- L'Académie du Climat
- Quartier Jeunes
- La Maison des Initiatives Étudiantes

Toutes les infos à retrouver ici : <https://www.paris.fr/participer-s-engager>

## ■ LES LIEUX POUR S'ENGAGER



### Les Maisons de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) :

- 1 MVAC Paris Centre Site Louvre  
5 bis rue du Louvre
- 3 MVAC Paris Centre Site Marais  
5 rue Perrée
- 5/6 MVAC Paris Quartier Latin  
4, rue des Arènes
- 7 MVAC Paris 7<sup>e</sup>  
4 rue Amélie
- 8 MVAC Paris 8<sup>e</sup>  
28, rue Laure Diebold
- 9 MVAC Paris 9<sup>e</sup>  
54, rue Jean-Baptiste Pigalle
- 10 MVAC Paris 10<sup>e</sup>  
206, quai de Valmy
- 11 MVAC Paris 11<sup>e</sup>  
8 Rue du Général Renault

- 12 MVAC Paris 12<sup>e</sup>  
181 avenue Daumesnil
- 13 MVAC Paris 13<sup>e</sup>  
11 Rue Caillaux
- 14 MVAC Paris 14<sup>e</sup>  
22 Rue Deparcieux
- 15 MVAC Paris 15<sup>e</sup>  
22 Rue de la Saïda
- 16 MVAC Paris 16<sup>e</sup>  
14 Av. René Boylesve
- 17 MVAC Paris 17<sup>e</sup>  
25 Rue Lantiez
- 18 MVAC Paris 18<sup>e</sup>  
15 Pass. Ramey
- 19 MCVAC Paris 19<sup>e</sup>  
(Maison du Combattant, de la Vie Associative et Citoyenne)  
20 Rue Edouard Pailleron
- 20 MVAC Paris 20<sup>e</sup>  
8 Rue Ramus

### Les Kiosques Citoyens :

- 21 Kiosque Citoyen du 11<sup>e</sup>  
Esplanade Roger Linet
- 22 Kiosque Citoyen du 12<sup>e</sup>  
Place Félix Eboué
- 23 Kiosque Citoyen du 18<sup>e</sup>  
133 rue Belliard
- 24 Le CAPLA, Kiosque Citoyen du 19<sup>e</sup>  
Place des Fêtes

25 Carrefour des Associations Parisiennes p.39  
181 Av. Daumesnil, 75012 Paris

26 Maison des Initiatives Étudiantes (MIE) Bastille p.49  
50 Rue des Tournelles, 75003 Paris

27 Labo6 - Maison des Initiatives Étudiantes p.49  
76bis Rue de Rennes, 75006 Paris

28 Académie Du Climat p.47  
2 Pl. Baudoyer, 75004 Paris

29 La Fabrique de la Solidarité p.46  
8 Rue de la Banque, 75002 Paris

30 Quartier Jeunes p.48  
4 Pl. du Louvre, 75001 Paris

Guide de la participation citoyenne téléchargeable en cliquant sur : [GUIDE](#)

## CONTACT

Service de presse de la Ville de Paris  
presse@paris.fr  
01 42 76 49 61

